

Procédure d'accueil d'une personne en situation de handicap

Accueil de l'apprenant et identification des difficultés via le positionnement d'un aménagement pour une PSH

Entretien individuel avec la référent Handicap pour identifier les difficultés et les aménagements nécessaires

Entretien avec la référente handicap et le référent pédagogique et référente formation.

Aménagements possibles

Proposition d'aménagements avec l'apprenant. Contractualisation dans le bilan de positionnement. Conseil auprès du centre ressource handicap

Aménagements non envisageables

Réorientation

Contact pour réorientation

Centre ressource handicap - Agefiph	Centre ressource handicap - Agefiph	04 42 93 15 50 rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
AGEFIPH	Aide aux financements	08-00-11-10-09
MDPH		0 800 81 48 44 accueil.information.mdp@mdph13.fr
Parcours Handicap 13		04 86 68 47 45
CAP EMPLOI PACA		04 91 16 54 00

Partenaires pour adaptation de la formation

Comité Paralympique PACA	Mr CHIRON	06.76.38.53.86 Joeffrey.ctf@liguepacasa.fr
Comité sport adapté PACA	Mme SALIGNON	04 42 04 94 01 julie.ctf@liguepacasa.fr

Comité Handisport PACA	Mme TEPELIAN	04 91 45 24 65 charline.tepelian@handisport-paca.org
Centre ressource handicap - Agefiph	Centre ressource handicap - Agefiph	04 42 93 15 50 rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr https://www.agefiph.fr/personne-handicapee#lagefiph-vous-accompagne-dans-vos-demarches